

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil de Communauté du Pays de la Zorn se réunira :

Jeudi 23 septembre 2021 à 20h00
À la Maison du Pays de la Zorn à Hochfelden

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 août 2021.
3. Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à Hochfelden : acquisition des parcelles appartenant à la Collectivité Européenne d'Alsace.
4. Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à Hochfelden : acquisition des parcelles appartenant à Monsieur Edouard WENCKER.
5. Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à Hochfelden : acquisition d'une parcelle appartenant aux conjoints WINCKEL.
6. Extension des équipements publics sur le site du Centre Aquatique Atoo-o : désignation d'un Bureau pour une mission de mise à jour des études préalables et de programmation.
7. Taxe Foncière sur les propriétés bâties : limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
8. Participation de la Communauté de Communes au fonctionnement des périscolaires dans les Groupe Scolaires intercommunaux pour l'année scolaire 2020-2021 (Wickersheim et Wingersheim les Quatre Bans).
9. Mission au P.E.T.R. AKochZorn pour la gestion de la Taxe de Séjour.
10. Exonération exceptionnelle de la Redevance Incitative des Établissements Publics.
11. Création d'un poste de Rédacteur Territorial affecté au service Ressources Humaines de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.
12. Communication / divers.